

■ AVIS AUX AMATEURS



Photo RL

Spécial anniversaire de la Libération

En novembre prochain, dans la région thionvilloise se dérouleront les cérémonies commémoratives du 70e anniversaire de la Libération du secteur. A cette occasion, l'association Moselle River 1944, organisatrice de l'événement, éditera une médaille souvenir à l'intention de celles et ceux qui souhaiteraient en garder une trace originale et unique. Elle sera disponible uniquement par souscription, au prix de 25 €. Livrée sous boîtier, gravée en relief, elle sera en bronze, de finition bronze antique, d'un diamètre de 60 millimètres.

Les réservations se font dès à présent (paiement à la commande, encaissement à la livraison) et jusqu'au 15 septembre, par le biais du bon de souscription téléchargeable sur le site Internet <http://www.moselleriver1944.org>, ou par courrier à l'adresse suivante : Association Moselle River 1944, B.P. 12, 57 940 Metzervisse, France.

■ SPECTACLE À LUTTANGE



Photo RL

Quel cirque les petits Louis !

Le monde du cirque. Voilà le thème du spectacle de fin d'année de l'école maternelle Louis Royer proposé par les maîtresses Brigitte et Justine. Les enfants ont pu montrer leur talent en pratiquant des pirouettes, du jonglage et même du domptage. Tous ont revêtu leur plus beau costume. Soit de clown, de danseuse et même d'animaux sauvages. Un beau spectacle qui peut rendre fières les deux enseignantes qui quittent cette école vers d'autres horizons, laissant derrière elles un remarquable travail effectué avec les petits "Louis".

■ URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecins
Metzervisse, Kédange, Hombourg-Budange, Distroff : (tél. 0820 33 20 20).

Pharmacies
Tous secteurs : tél 3237.

Gendarmeries

Guénange : 03 82 82 64 27.
Metzervisse : 03 82 56 80 70.

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

■ GUÉNANGE

Les jeux sont faits



Smail Belkacem, adjoint à la jeunesse et au sport, remet une coupe. Photo RL

En début de semaine a eu lieu la cérémonie de clôture des mini-jeux olympiques au stade Léo-Lagrange. Des représentants des clubs sportifs, de la municipalité, du centre social, les enseignants des écoles primaires de Guénange, ainsi que leurs élèves, sans oublier quelques parents, ont assisté à cet événement.

L'athlétisme comportait quatre épreuves : sprint, saut en longueur, lancer de balles et relais. Le handball proposa un tournoi avec des matchs. Pour l'épreuve de *run and bike*, chaque équipe était composée de deux élèves. Le premier court à pied et le second fait du vélo. Tous les 250 mètres, ils alternent le coureur et le cycliste, le parcours faisant au

total 1 500 mètres.

Pour les autres épreuves, des ateliers ont été organisés : précision et jonglages pour le football, précision et services pour le tennis, force et technique pour le judo, précision pour la pétanque.

Enfin, il est important de noter la présence de la voile, une première pour les mini-jeux olympiques. Pour cette épreuve, les enfants ont été initiés au monde de la voile, et ont participé à un concours de nœuds et d'orientation.

Au total, 28 coupes ont été distribuées, récompensant des équipes ou des classes. Mais jamais de récompenses individuelles, pour mettre l'accent sur le collectif et la solidarité.

■ INTERCOMMUNALITÉ

Éric Michel : 10 ans d'Arc dans les bras

Le directeur général de la Communauté de communes de l'Arc mosellan quitte ses fonctions. Il revient sur dix ans de travail.

Dix ans de direction générale de l'Arc mosellan... Quelle image restera ?

Éric Michel : « Dix ans et six mois, pour être précis (sourire). J'ai intégré l'interco dès le début. J'avais même participé aux études préalables de la fondation. Alors oui, c'est une page qui se tourne. Je garderai d'excellents souvenirs des élus – l'Arc mosellan regroupe 26 communes de l'est-thionvillois, NDLR –, si je devais retenir un mot, ça serait la confiance, celle qui nous a permis de réaliser un travail cohérent durant dix ans (l'urbanisme et l'économie sont souvent avancés, NDLR). Enfin, je suis heureux d'avoir œuvré en faveur du G6 de Moselle-Nord, sous la houlette de Patrick Weiten. L'Arc a trouvé sa place dans le club des six intercos du territoire. Nous avons été entendus. »

Avant l'Arc, quelles fonctions avez-vous occupé ?

« J'ai été chef de service à Thionville, puis directeur général des services de la ville de Guénange. »

Votre vie après l'Arc ?

« De nouveaux défis ! Je suis nommé directeur de Moselis.

J'ai pris mes fonctions. Il s'agit du "bras armé" du conseil général mosellan en terme de logements. À ce titre, je suis embauché par le CG57. Mes missions sont de développer encore plus les activités de Moselis. Deux pans sont visés : les économies d'énergie d'une part et l'accessibilité / maintien vieillesse d'autre part. L'action de Moselis s'étend sur toute la Moselle, les potentiels sont énormes. »

Vos qualités de gestionnaire ont souvent fait l'unanimité. Mais on a pu vous reprocher de franchir la barrière entre administration et orientation politique...

« Passez-moi l'expression mais ce sont des conneries. Cette vision des choses n'appartient qu'à une poignée d'élus. Ceux qui veulent être califés à la place du calife. En réalité, j'ai travaillé dans une optique de consensus, sur un échiquier politique large. 98 % des élus ont été satisfaits de mon travail. Nous avons atteint le seul objectif essentiel à mes yeux : anticiper pour ne pas subir. Le reste... »

Propos recueillis par Hubert GAMELON.

■ VOLSTROFF

Les taux des trois taxes maintenus

Une première séance post-élections fort longue consacrée à la mise en place des commissions et des votes du budget, des taxes.

Les édiles ont également fixé les indemnités du maire (26,5 % de l'indice majoré 1015), celles des adjoints (16,5 % de l'indice majoré 1015), de conseiller municipal titulaire de délégation (16,5 % de l'indice majoré 1015). Ils ont confié dix délégations au maire.

Ils ont autorisé Hubert Ditsch à recruter des agents non titulaires à titre occasionnel ou saisonnier si les besoins du service le justifient ; ils chargent le maire de constater les besoins concernés, ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunérations des candidats selon la nature des fonctions exercées et de leur profil.

À l'unanimité, les élus ont décidé de nom-

mer la portion de route de la RD 60, depuis le croisement avec la rue principale en direction de Metzervisse, route de Metzervisse.

Ils ont encore décidé à l'unanimité d'accorder des autorisations d'absence pour les agents. Ils décident de l'exonération partielle de la part communale de la taxe d'aménagement sur la construction d'abris de jardin soumis à déclaration préalable.

Ils ont voté le budget primitif qui s'équilibre : en fonctionnement à 1 175 023 €, en investissement à 1 144 062 € soit un total de 2 319 085 €. Ils maintiennent le taux des trois taxes : taxe d'habitation (5,88 %), taxe foncière – propriétés bâties (7,34 %), taxe foncière-propriétés non bâties (42,70 %). Et ont fini par la précision du droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones du ban communal.

■ MALLING

Pas de baignade à la base de plein air

L'ordre du jour du conseil municipal du 23 juin, bien que perturbé, a été entièrement respecté. Il en ressort notamment :

- que le compte gestion budget commune 2013, avec un déficit de fonctionnement de 27 064,02 € et un excédent d'investissement de 71 556,28 €, ainsi que le compte de gestion de la base de plein air 2013, avec un excédent tant en fonctionnement de 26 378,05 € qu'en investissement avec 15 230,50 €, ont été adoptés. Il en est de même pour les comptes administratifs (le maire faisant observer qu'il y aura lieu de faire des économies).
- que les commissions inter-

nes ont été créées :

- la décision de fermeture de la baignade saison 2014 à la base de plein air avec prise d'un arrêté dans ce sens (14 voix pour et 1 contre) ;
- la création, à l'unanimité d'une centrale d'achat groupé de fuel de chauffage ;
- versement à l'unanimité d'une subvention de 550 € à l'association Moselle River 1944 afin d'organiser une cérémonie le 9 novembre 2014 ;
- par 14 voix pour et 1 abstention, il est décidé de la gratuité de la salle communale aux habitants de Malling-Petite-Hettange lors d'une collation à l'issue d'un enterrement.

■ HOMBURG-BUDANGE

Marche des pompiers ce dimanche

Les sapeurs pompiers d'Hombourg-Budange annoncent leur 16e marche populaire internationale (IVV) ce dimanche. Sur différents parcours, de 5 ou 10 km, à travers le paysage boisé de la vallée de la Canner. Et pour les courageux, un parcours de 20 km qui passe devant le fort de Michelsberg.

Départ de 6 h 30 à 14 h. Les points contrôles fermeront à 15 h. Une participation de 1,80 € sera demandée.

Les groupes les plus nombreux seront récompensés par une coupe, les enfants par une médaille.

Petite collation gratuite aux points de contrôle.

Buvette, casse-croûte et repas chauds seront ouverts aux marcheurs et à leurs amis à partir de 6 h 30.

Contact :
Didier Deleurne,
29, rue du château
à Hombourg-Budange.
Tél. 03 82 83 94 59.

■ DISTROFF

Festi'Jambon démarre ce soir

Les festivités du Festi'Jambon de la société de musique Union débutent ce samedi au soir, à 19 h 30, avec le groupe Irish Travel et ses mélodies issues du folklore britannique, suivi d'un bal gratuit à partir de 21 h par l'orchestre Maria Sambora.

Dimanche, dès 11 h, l'apéritif-concert sera animé par l'orchestre Frantz Peter, qui sera sur scène jusqu'à 19 h.

Dans l'après-midi se produira l'harmonie allemande Cécilia de Bietzen. Le second bal gratuit sera animé par l'orchestre Maria Sambora, à 21 h.

Durant ces deux journées, buvette et restauration seront assurées, avec le fameux jambon à l'os accompagné des galettes de pommes de terre. Le service à été revu et l'attente pour se faire servir devrait être réduite.

Le Festi'jambon s'inscrit dans l'opération Faites les fêtes aux villages qui donne droit, à chaque repas acheté, à un billet pour la grande tombola dotée d'un voyage d'une valeur de 1 000 € et d'autres lots.

Entrée gratuite aux animations. Pour la troisième année, le Festi'camping sera à disposition des fêtards qui souhaiteraient installer une tente pour passer la nuit en cas d'abus d'alcool.

■ BERTRANGE-IMELDANGE

Les Rustres le 15 juillet

Représentation théâtrale, le mardi 15 juillet, à 20 h 30, à la salle Jacques-Martin, par la troupe du Théâtre Nihilo Nihil, dans le cadre du Festival de la Canner.

Au programme : *Les Rustres*, pièce irrésistible représentée pour la première fois en 1760, est considérée comme le chef-d'œuvre de Carlo Goldoni. Une guerre des sexes en forme de farce, un affrontement jubilatoire qui oppose une coalition de femmes rebelles à leurs maris grotesques et misogynes".

Tarifs : normal 12 €, réduit 10 €, moins de 7 ans gratuit.

■ VALMESTROFF

Puces douchées



Photo RL

Trente-cinq emplacements réservés (gratuitement), mais les tiers seulement des inscrits qui a fait le déplacement, voilà l'état des lieux du marché aux puces et à la brocante organisé par Festi-Val dans le cadre de sa fête du jambon. La pluie s'est invitée au rendez-vous, douchant le peu d'espoir de voir des exposants se raviser. Les plus courageux ont recouvert leur stand de plastique, mais la plupart ont purement et simplement remballé leur matériel. Ce sera pour une autre fois...

Samedi 5 et dimanche 6 juillet

LUTTANGE FAIT LA FÊTE !

Vol captifs en MONTGOLFIÈRE

sous réserve de météo

Samedi à partir de 18 h	Dimanche à partir de 11 h
-------------------------	---------------------------

Samedi 20 h 30 CONCERTS GRATUITS • THE FREE BIRDS • TIGERS CAN SWIM	Dimanche 17 h ANIMATION MUSICALE • RED TIGERS • STEVEN MORGAN
--	--

• Flamms au feu de bois

• Barbecue

• Bar à bières...

Plus d'infos : www.handblr.fr
handblr.communication@gmail.com

575524900



Les écoliers ont fêté l'arrivée des vacances avec le pèriscolaire de Bousse. Photo RL